

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VILLE D'AUBIN**

\*\*\*\*\*

## **SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2025**

Date de la convocation : 10/11/2025

\*\*\*\*\*

Le quatorze novembre deux mil vingt-cinq, à 10 heures 06, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Madame Christine TEULIER, Présidente du CCAS

Étaient présents (11) : Mme Christine TEULIER, M. François DERBOIS, M. Maxime GAILLAC, Mme Magali GARRIC, Mme Nicole JANNOT, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, Mme SALVAN Maryline, M. Serge BOSCUS, Mme Nadine CEREDE, Mme Gisèle NEGRE, Mme Thérèse PICHON.

Procuration(s) (2) : de M. Bernard FABRE à Mme Maryline SALVAN  
de M. Bernard SOUVERAIN à Mme Magali GARRIC

Absent(s) et excusé(s) (4) : M. Jean-Claude LONCKE, Mme Séverine MAZARS, Mme Michèle PLEINECASSAGNE, Mme Hélène SOLIS.

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC, Cyril LEPACHELET

Secrétaire de la séance : Émilie BEC

\*\*\*\*\*

Nombre de membres : 17  
Membres présents : 11

Membres en exercice : 17  
Membres ayant donné procuration : 2

Votants : 13

\*\*\*\*\*

### **DÉLIBÉRATION N° : 2025-19**

**OBJET : COLIS DE FIN D'ANNÉE AUX PERSONNES ISOLÉES ET EN  
SITUATION DE PRÉCARITÉ SOCIALE**

**Madame La Présidente,**

**PROPOSE** dans la continuité des années antérieures, de maintenir l'attribution de colis de fin d'année aux personnes vulnérables inscrites sur le registre des personnes isolées d'une valeur de 20 € par personne et 35 euros par couple ; et de tripler le montant mensuel de l'aide alimentaire pour les personnes en situation de précarité sociale.

**Le Conseil d'Administration,  
Après avoir délibéré,**

**AUTORISE**

Les dépenses à caractère social pour les personnes fragiles de la commune ainsi que pour les personnes en situation de précarité sociale.

Les dépenses seront imputées au budget principal 2025 du CCAS.

**Votes : 13 pour / 0 contre / 0 abstention**

**Transmission au contrôle de légalité le 21 novembre 2025.  
Publiée le 21 novembre 2025.**

La Présidente soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Fait à Aubin, le 18/11/2025  
Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance	Président(e) de séance
BEC Emilie 	TEULIER Christine 